

## Le Progrès de Coaticook - Société - Environnement

### Des poubelles bien gérées dans la MRC de Coaticook



Publié le 23 Mai 2010

Dany Jacques

Monique Clément

Le compostage a fait économiser 140 000 \$ aux villes

**Coaticook est l'une des rares MRC des Cantons-de-l'Est et du Québec à atteindre l'objectif provincial fixé à 60 % de ce qui est potentiellement recyclable, ce qui représente en quelque sorte le volume de déchets qui ne prend pas la direction du lieu d'enfouissement et devient donc recyclés.**

Sujets : [Québec](#) , [Cantons-de-l'Est](#) , [Victoriaville](#)

Cette proportion s'est chiffrée à 61 % à la fin de l'année 2009, ce qui réjouit la responsable des matières résiduelles à la MRC de Coaticook, Monique Clément. «On est très content, mais on a toujours du travail à accomplir», précise-t-elle.

La MRC figure parmi les meilleures dans les Cantons-de-l'Est, en compagnie des régions de Victoriaville et de Sherbrooke, qui accumulent aussi de bons résultats grâce à une collecte de matières compostages très étendue, comme ici dans toutes les municipalités de la MRC de Coaticook depuis 2008. Et au Québec, la moyenne n'atteint même pas 40 % en 2009, comparativement à 61 % dans la MRC.

#### Hausse du compostage de 19 %

Outre cette statistique, le rapport de gestion des matières de la MRC de Coaticook indique une hausse du compostage de 19 % comparativement à l'an dernier. La statistique de récupération (96kg/personne) est légèrement supérieure à celle de la MRC d'Arthabaska. Le compostage des 1843 tonnes de matières organiques a permis aux municipalités d'économiser globalement 140 000 \$.

La MRC observe aussi une réduction des déchets enfouis de l'ordre de 16 % par rapport à 2008, soit 724 tonnes de moins. Selon le rapport, la moyenne de génération de déchets est passée sous la barre de 200 kilos par personne, avec 191 kg/pers.

Cependant, la MRC a constaté une baisse généralisée du recyclage d'environ 4 %, ce qui représente l'équivalent de 117 tonnes. On attribue cette réduction aux difficultés à écouler les matières dans les centres de tri. Les résidants demeurent toutefois de bons citoyens, car la collecte sélective a permis de récolter 101 kilos par personne de matières recyclables. Cette performance est supérieure à la moyenne du Québec en 2008 (79 kg/pers.)

D'autre part, la MRC de Coaticook a généré 422 kilos par personne de matières résiduelles, toutes catégories confondues. Ceci est supérieur à la moyenne du Québec de 2008 et s'explique par un nombre important d'industries, commerces et institutions desservis par les différentes collectes municipales.